



257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin

magie-ffap.com

ASSEMBLEE FEDERALE EXTRAORDINAIRE DU 8/10/2022 À 9H30 réalisée en Visio-conférence

Ordre du Jour :

- 1 - Mot du président
- 2 - Présentation du nouveau cahier des charges des congrès, présentation des principaux changements.
Résolution 1 – Approbation du nouveau cahier des charges des congrès – Vote.
- 3 - Présentation de la grille tarifaire du congrès de la Grande Motte.
Résolution 2 – approbation de la grille tarifaire du congrès de la Grande Motte -Vote
- 4 - Présentation du budget du Congrès de la Grande Motte
Résolution 3 – Approbation du Budget du Congrès de la grande motte - Vote
- 5 - Présentation dossier candidature du congrès 2024 au Touquet
Résolution 4 – approbation du dossier candidature du congrès 2024 au Touquet - Vote
- 6 – Présentation de la Grille Tarifaire du congrès du Touquet 2024
Résolution 5 – Approbation de la Grille Tarifaire du congrès du Touquet 2024 - Vote
- 7- Présentation du budget du congrès du Touquet 2024.
Résolution 6 – Approbation du budget du congrès du Touquet 2024 - Vote
- 8 – Mot de la Fin

Tous les points à l'ordre du jour sont traités

présents et représentés / Absents excusés / Absents : cf annexe

En début de séance il y a 30 membres présents ou représentés (quorum à 37) totalisant 73 voix, le quorum est atteint et la séance peut commencer.

1 – Mot du Président :

S. Odin souhaite la bienvenue aux participants et désigne E. Parker comme secrétaire de séance. S. Odin insiste dans son mot d'accueil sur le fait que la FFAP doit rester le principal acteur de son congrès en collaboration étroite avec le club local.

S. Odin rappelle qu'il faut impérativement être reconnu comme association d'intérêt général afin d'obtenir des aides de donateurs qui peuvent par ce fait recevoir un reçu fiscal. S. Odin présente rapidement le cahier des charges en précisant qu'il a été retravaillé afin d'optimiser l'organisation des Congrès.

2-Présentation du nouveau cahier des charges des congrès, présentation des principaux changements.

S. Arial nous précise qu'il a pris du temps avant de nous présenter cet outil de travail. Aidé par N.

Decreton et J. Hennessy et avec les retours de W. Condette.

- La version actuelle comporte quelques changements qui apparaissent dans le dernier envoi fait à l'ensemble des membres de l'AF
- La FFAP délègue l'organisation de son congrès à la cellule Congrès.
- Présentation des points retirés et des changements
- Débat et échanges avant le vote.
- L'approbation est conditionnée par la mise en adéquation des statuts et du règlement intérieur (en cours de révision) avec le présent cahier des charges.

Résolution 1 : Approbation du nouveau cahier des charges des congrès et vote.

POUR : 55

CONTRE : 10

ABST : 5

Le cahier des charges est approuvé -cf annexe CDC jointe

3-Présentation de la Grille Tarifaire du Congrès de la Grande Motte 2023.

S. Arial nous expose la nouvelle grille tarifaire qui reste inchangée.

- Une réflexion sera faite sur les transports et les accès aux futurs congrès de la Fédération.
- S. Arial rassure les présents sur les actions qui seront apportées pour les futurs congressistes.

Résolution 2 : Approbation de la Grille Tarifaire du Congrès de la Grande Motte 2023 et vote.

POUR : 70

CONTRE : 0

ABST : 1

La grille tarifaire est adoptée. - cf annexe jointe 22-006

4 – Présentation du Budget du congrès de la Grande Motte 2023.

S. Arial nous expose le budget du Congrès 2023 en nous présentant quelques changements.

- les 4000 euros FFAP statutaire.
- Déplacement du coût artistique du diner spectacle dans le cout global « Artistes + technique »
- Nombre de participants revu à la baisse.
- Gala public

L'essentiel du budget est calqué sur les années précédentes.

Résolution 3 Approbation du Budget du congrès de la Grande Motte 2023 et vote.

POUR : 61

CONTRE : 9

ABST : 1

Le Budget du Congrès est adopté. Cf annexe jointe 22 007

5 – Présentation de la candidature du Touquet pour le Congrès FFAP 2024

S. Arial nous expose la candidature du Touquet en nous présentant une ville dynamique et accueillante. Il nous présente le palais des congrès et nous précise l'envie et la motivation de cette structure de nous accueillir en 2024. Les tarifs du palais des congrès ont été renégociés et le prix nous est garanti sous réserve d'une signature rapide. Les dates du Congrès seront du 3 au 6 Octobre 2024.

Résolution 4 : Approbation de la candidature du Touquet pour le Congrès FFAP 2024

POUR : 70

CONTRE : 0

ABST : 1

La candidature du Touquet est Adoptée Cf annexe jointe 22-008

6 – Présentation de la grille tarifaire pour le Congrès du Touquet en 2024

- Pas d'augmentation des postes de la grille tarifaire précédente
- Discussion sur le prix du congrès
- Proposition sur les prix des non membres (25 à 30 euros) pour inciter à l'adhésion.
- Une réflexion sur les prix devra être faite

Résolution 5 : Approbation de la grille tarifaire pour le Congrès du Touquet en 2024

POUR : 63

CONTRE : 2

ABST : 2

La grille tarifaire est adoptée cf annexe jointe 22-009

7 – Présentation du Budget du Touquet pour le Congrès FFAP 2024

- présentation de dépenses identique
- Baisse du prix du palais des congrès – Prix attractif
- plus de recettes pour le gala public (lien entre le club sur place et les acteurs locaux)
- Il y aura donc un gala public (augmentation des recettes) Environ 300 personnes
- Les actions locales contribueront à la réussite de cet événement
- sollicitation de partenaires privés pour l'achat de places de spectacles.

Résolution 6 : Approbation du Budget du Touquet pour le Congrès FFAP 2024

POUR : 55

CONTRE : 10

ABST : 5

Le budget est adopté cf annexe jointe 22-010

Le mot de la fin sera pour S. Arial et N. Decrecton

Les adhérents de la fédération sont plutôt stables 1158 pour 2022. et assurent qu'avec de la rigueur et une gestion saine le Touquet sera un beau congrès.

La séance prend fin à 12H45

E. Parker

Secrétaire de séance



FEDERATION FRANCAISE DES ARTISTES PRESTIDIGITATEURS

EMARGEMENT FEUILLE ASSEMBLEE FEDERALE

Assemblée fédérale du 08/10/2022

Assemblée fédérale du 08/10/2022

NOM & PRENOM	AMICALE	Membres	Nb Pouvoirs	Total Voix	Statut	Pouvoir	Pouvoir reçu
ARIAL	BORDEAUX	84	0	5	PRESENT		
ARLEQUIN CLAUDE	VAR	0	0	0	POUVOIR	ODIN SERGE	
ARRAILH	Individuel	2	1	2	PRESENT		LE NOURS PHILIPPE
BARBEY ROMUALD	HAUTE SAVOIE	19	0	0	ABSENT		
BARRES MICHEL	LE PUY	13	0	0	ABSENT		
BERTOLOTI	NICE	14	0	1	PRESENT		
BEUGNON JEAN-CLAUDE	OEDM	1	0	0	ABSENT		
BIGORGNE FREDERIC	TROYES	5	0	0	ABSENT		
BLACHON ROGER	LE PUY	1	0	0	ABSENT		
BLANGY	OEDM	37	0	3	PRESENT		
BONNIN PASCAL	BLOIS	9	0	0	ABSENT		
BOST	MHC PARIS	30	0	2	PRESENT		
BOUCHET HERVE	GRENOBLE	34	0	0	ABSENT		
CABANNES STEPHANE	ANGOULEME	0	0	0	POUVOIR	CONDETTE WILLIAM	
CAM-HALOT PHILIPPE	TOULOUSE	9	0	0	ABSENT		
CARRERE JEAN-NOEL	DIJON	35	0	0	ABSENT		
CHABREDIER	CLERMONT-FERRA	20	0	1	PRESENT		
CHARPENET	NEVERS	17	0	1	PRESENT		
CHURLET YVES	CIPI	0	0	0	POUVOIR	DELVILLE MARTINE	
COLLIGNON JEAN	PICARDIE	5	0	0	ABSENT		
CONDETTE	Individuel	125	3	9	PRESENT		DIN PETER HOUMEAU XAVIER CABANNES STEPHANE
CRUNELLE	CALAIS	10	0	1	PRESENT		
DECRETON	LILLE	41	2	4	PRESENT		DUBLED FREDERIC VITSE CHRISTOPHE
DELESCAUT	Individuel	1	0	1	PRESENT		
DELVILLE	CESAR H	41	3	4	PRESENT		LE BRIERO YANN CHURLET YVES NOULIN CELINE
DENIS	LORRAINE	87	1	8	PRESENT		HEBRARD FREDERIC
DEVILLEBICHOT ROBIN	HAUTE SAVOIE	1	0	0	ABSENT		

Assemblée fédérale du 08/10/2022

NOM & PRENOM	AMICALE	Membres	Nb Pouvoirs	Total Voix	Statut	Pouvoir	Pouvoir reçu
DIN PETER	PARIS	0	0	0	POUVOIR	CONDETTE WILLIAM	
DOMENJO JEAN-LOUIS	PERPIGNAN	8	0	0	ABSENT		
DUBLED FREDERIC	LILLE	0	0	0	POUVOIR	DECRETON NOEL	
DUCROND JEAN-YVES	L'EVENTAIL	29	0	0	ABSENT		
ECHARDOUR ALAIN	ST BREVIN LES PI	7	0	0	ABSENT		
ECKLY JEAN PIERRE	STRASBOURG	0	0	0	POUVOIR	ODIN SERGE	
FOURIE SEBASTIEN	MARSEILLE	16	0	0	ABSENT		
GAMBIER PHILIPPE	AMIENS	12	0	0	ABSENT		
GOMEZ	Individuel	1	0	1	PRESENT		
GUEZ LAURENT	BORDEAUX	1	0	1	PRESENT		
HEBRARD FREDERIC	SEINE ET MARNE	0	0	0	POUVOIR	DENIS FREDERIC	
HENNESSY	FLANDRES	23	0	2	PRESENT		
HESSE	NIMES	14	0	0	PRESENT		
HESSE JEAN-CLAUDE	NIMES	14	0	0	ABSENT		
HOUMEAU XAVIER	POITIERS	0	0	0	POUVOIR	CONDETTE WILLIAM	
LABECADE	Individuel	1	0	1	PRESENT		
LE BRIERO YANN	TOURS	0	0	0	POUVOIR	DELVILLE MARTINE	
LE NOURS PHILIPPE	BORDEAUX	0	0	0	POUVOIR	ARIAL MARTINE	
LOUAT	Individuel	1	0	1	PRESENT		
MAGEUX	Individuel	1	0	1	PRESENT		
MARLOIS JEAN-MARIE	REIMS	24	0	0	ABSENT		
MONDON	LYON	35	0	3	PRESENT		
NAUDET GEORGES	PARIS	0	0	0	POUVOIR	PIVETEAU JEAN-CLA	
NOULIN CELINE	CESAR H	0	0	0	POUVOIR	DELVILLE MARTINE	
ODIN	Individuel	115	4	10	PRESENT		ARLEQUIN CLAUDE PETITALOT LIONEL ECKLY JEAN PIERRE PASTOUREL ANDRE
PARKER / LAMACQ	Individuel	1	0	1	PRESENT		
PASTOUREL ANDRE	LOIRE	0	0	0	POUVOIR	ODIN SERGE	
PELOUX FREDERIC	NORMANDIE	19	0	0	ABSENT		
PETIAUD	Individuel	1	0	1	PRESENT		
PETITALOT LIONEL	GEMENOS	0	0	0	POUVOIR	ODIN SERGE	
PIVETEAU	Individuel	3	2	3	PRESENT		NAUDET GEORGES RIVET PATRICK
PLASSE	MONTPELLIER	24	0	2	PRESENT		
PROTAT	Individuel	1	0	1	PRESENT		
REVERT JEREMIE	BESANCON	11	0	0	ABSENT		
RIVET PATRICK	PARIS	0	0	0	POUVOIR	PIVETEAU JEAN-CLA	
ROQUES FABIEN	SAINT DIZIER	7	0	0	ABSENT		

Assemblée fédérale du 08/10/2022

NOM & PRENOM	AMICALE	Membres	Nb Pouvoirs	Total Voix	Statut	Pouvoir	Pouvoir re u
ROTA JEAN-PAUL	ROMANS	5	0	0	ABSENT		
ROUGEVIN	Individuel	1	0	1	PRESENT		
TABARY	Individuel	1	0	1	PRESENT		
THIERY	LORIENT	17	0	1	PRESENT		
TRUPIN PATRICK	BORDEAUX	1	0	0	ABSENT		
VITSE CHRISTOPHE	COUDEKERQUE	0	0	0	POUVOIR	DECRETON NOEL	
VOVARD DENIS	MAGICIEN DU CH	7	0	0	ABSENT		

Nombre de lignes : 70

1 042

16

73

Nombre de voix totale

:

73

Quorum Feuille présence :

53

Quorum vote normal (50 % +1) soit :

37

Quorum vote des 2/3 soit :

48



FEDERATION FRANCAISE DES ARTISTES PRESTIDIGITATEURS

Le : 08/10/2022

Vote N° : VOTE-22-005

RESULTAT du VOTE N° VOTE-22-005

**Vote électronique
Du 08/10/2022**

1 * Effectif total des électeurs inscrits au : 08/10/2022

Nombre des votants : 70 Nombre des voix : 103 Nombre des membres représentés : 1 029 Quorum : 53

2 * Effectif total des électeurs votant lors de ce E-vote

Nbre votes nuls : 0 Taux de réponse : 0,00 Quorum pour le vote : 36

Nbre de votants : 27 Nbre de voix exprimées : 70 Nbre membres Représentés : 735

Nbre de mails expédiés : 0 Nbre de mails en erreur : 0

3 * Résultats vote par vote

N° Question	Libelle Question	Pour	Contre	ABST.	Résultat
1	CAHIER DES CHARGES CONGRES	55	10	5	ADOpte

4 * Date de prise d'effet

Immédiate, cette décision sera portée en annexe du prochain compte rendu d'Assemblée Fédérale.

A Paris le : 08/10/2022

Résultat certifié par le Secrétaire Général FFAP
CHARPENET CHRISTIAN



FEDERATION FRANCAISE DES ARTISTES PRESTIDIGITATEURS

Le : 08/10/2022

Vote N° : VOTE-22-006

RESULTAT du VOTE N° VOTE-22-006

**Vote électronique
Du 08/10/2022**

1 * Effectif total des électeurs inscrits au : 08/10/2022

Nombre des votants : 70 Nombre des voix : 103 Nombre des membres représentés : 1 029 Quorum : 53

2 * Effectif total des électeurs votant lors de ce E-vote

Nbre votes nuls : 0 Taux de réponse : 0,00 Quorum pour le vote : 36

Nbre de votants : 27 Nbre de voix exprimées : 70 Nbre membres Représentés : 735

Nbre de mails expédiés : 0 Nbre de mails en erreur : 0

3 * Résultats vote par vote

N° Question	Libelle Question	Pour	Contre	ABST.	Résultat
1	GRILLE TARIFAIRE CONGRES GRANDE MOTTE 2023	70	0	1	ADOpte

4 * Date de prise d'effet

Immédiate, cette décision sera portée en annexe du prochain compte rendu d'Assemblée Fédérale.

A Paris le : 08/10/2022

Résultat certifié par le Secrétaire Général FFAP
CHARPENET CHRISTIAN



FEDERATION FRANCAISE DES ARTISTES PRESTIDIGITATEURS

Le : 08/10/2022

Vote N° : VOTE-22-007

RESULTAT du VOTE N° VOTE-22-007

**Vote électronique
Du 08/10/2022**

1 * Effectif total des électeurs inscrits au : 08/10/2022

Nombre des votants : 70 Nombre des voix : 103 Nombre des membres représentés : 1 029 Quorum : 53

2 * Effectif total des électeurs votant lors de ce E-vote

Nbre votes nuls : 0 Taux de réponse : 0,00 Quorum pour le vote : 36

Nbre de votants : 27 Nbre de voix exprimées : 71 Nbre membres Représentés : 735

Nbre de mails expédiés : 0 Nbre de mails en erreur : 0

3 * Résultats vote par vote

N° Question	Libelle Question	Pour	Contre	ABST.	Résultat
1	BUDGET CONGRES GRANDE MOTTE 2023	61	9	1	ADOPTÉ

4 * Date de prise d'effet

Immédiate, cette décision sera portée en annexe du prochain compte rendu d'Assemblée Fédérale.

A Paris le : 08/10/2022

Résultat certifié par le Secrétaire Général FFAP
CHARPENET CHRISTIAN



FEDERATION FRANCAISE DES ARTISTES PRESTIDIGITATEURS

Le : 08/10/2022

Vote N° : VOTE-22-008

RESULTAT du VOTE N° VOTE-22-008

Vote électronique
Du 08/10/2022

1 * Effectif total des électeurs inscrits au : 08/10/2022

Nombre des votants : 70 Nombre des voix : 103 Nombre des membres représentés : 1 029 Quorum : 53

2 * Effectif total des électeurs votant lors de ce E-vote

Nbre votes nuls : 0 Taux de réponse : 0,00 Quorum pour le vote : 39

Nbre de votants : 27 Nbre de voix exprimées : 71 Nbre membres Représentés : 735

Nbre de mails expédiés : 0 Nbre de mails en erreur : 0

3 * Résultats vote par vote

N° Question	Libelle Question	Pour	Contre	ABST.	Résultat
1	CANDIDATURE DU TOUQUET 2024	70	0	1	ADOpte

4 * Date de prise d'effet

Immédiate, cette décision sera portée en annexe du prochain compte rendu d'Assemblée Fédérale.

A Paris le : 08/10/2022

Résultat certifié par le Secrétaire Général FFAP
CHARPENET CHRISTIAN



FEDERATION FRANCAISE DES ARTISTES PRESTIDIGITATEURS

Le : 08/10/2022

Vote N° : VOTE-22-009

RESULTAT du VOTE N° VOTE-22-009

**Vote électronique
Du 08/10/2022**

1 * Effectif total des électeurs inscrits au : 08/10/2022

Nombre des votants : 70 Nombre des voix : 103 Nombre des membres représentés : 1 029 Quorum : 53

2 * Effectif total des électeurs votant lors de ce E-vote

Nbre votes nuls : 3 Taux de réponse : 0,00 Quorum pour le vote : 36

Nbre de votants : 27 Nbre de voix exprimées : 67 Nbre membres Représentés : 735

Nbre de mails expédiés : 0 Nbre de mails en erreur : 0

3 * Résultats vote par vote

N° Question	Libelle Question	Pour	Contre	ABST.	Résultat
1	GRILLE TARIFAIRE CONGRES DU TOUQUET 2024	63	2	2	ADOpte

4 * Date de prise d'effet

Immédiate, cette décision sera portée en annexe du prochain compte rendu d'Assemblée Fédérale.

A Paris le : 08/10/2022

Résultat certifié par le Secrétaire Général FFAP
CHARPENET CHRISTIAN



FEDERATION FRANCAISE DES ARTISTES PRESTIDIGITATEURS

Le : 08/10/2022

Vote N° : VOTE-22-024

BUDGET CONGRES TOUQUET 2024

Vote électronique
Du 08/10/2022

1 * Effectif total des électeurs inscrits au : 08/10/2022

Nombre des votants : 70 Nombre des voix : 103 Nombre des membres représentés : 1 029 Quorum : 53

2 * Effectif total des électeurs votant lors de ce E-vote

Nbre votes nuls : 0 Taux de réponse : 0,00 Quorum pour le vote : 36

Nbre de votants : 27 Nbre de voix exprimées : 70 Nbre membres Représentés : 735

Nbre de mails expédiés : 0 Nbre de mails en erreur : 0

3 * Résultats vote par vote

N° Question	Libelle Question	Pour	Contre	ABST.	Résultat
1	BUDGET CONGRES DU TOUQUET 2024	55	10	5	ADOPTE

4 * Date de prise d'effet

Immédiate, cette décision sera portée en annexe du prochain compte rendu d'Assemblée Fédérale.

A Paris le : 08/10/2022

Résultat certifié par le Secrétaire Général FFAP
CHARPENET CHRISTIAN